



# Classique Virginie Hériot 2017

Co-organisée par le Conservatoire Maritime du Havre,  
& la Société des Régates du Havre



**Les 1, 2 & 3 Septembre 2017**

**Le Havre**





Société  
des Régates  
du Havre

## AVIS DE COURSE

### 1. L'EPREUVE EST REGIE PAR :

- Les règles de course à la voile I.S.A.F. 2017 – 2020 (RCV),
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- Les règles d'équipement pour les voiliers.

### 2. DROITS D'INSCRIPTION – ADMISSIBILITE :

L'épreuve est ouverte aux :

TYPES	Jauge	Droits d'inscription
Yachts Auriques, Yacht Marconi d'avant 1970, Métriques ou Série, Yachts d'époque, Esprits classiques	Jauge Classique JCH <a href="http://www.jch-online.org/">http://www.jch-online.org/</a>	<b>90 € comprenant :</b> 35 € de droits d'inscription + 2 repas pour le dîner d'équipage
Dériveurs classiques, d'avant 1970	Intersérie Application de la jauge intersérie <a href="http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/BE/PE_BE_Regles_Interserie_Der_Qui_2015.pdf">http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/BE/PE_BE_Regles_Interserie_Der_Qui_2015.pdf</a>	<b>90 € comprenant :</b> 35 € de droits d'inscription + 2 repas pour le dîner d'équipage

**Les repas supplémentaires seront à régler au moment de l'inscription à hauteur de 28 €/personne (Équipiers ou accompagnateur)**

<b>TARIFS GRUTAGE</b> Potence levage max : 3.2t	<b>Sur devis</b>
---	------------------

**Pour les grutages, merci de prendre rendez-vous à l'avance auprès de la Société des Régates du Havre :**

Tél : 02.35.42.41.21 - Email : [secretariatvoile@lesregates.com](mailto:secretariatvoile@lesregates.com)

Adresse : S.R.H. quai Eric Tabarly, 76600 Le Havre

### 3. ZONE DE COURSE :

L'épreuve aura lieu dans la Baie du Havre et dans le bassin de l'Eure, à discrétion du comité de course.





Société  
des Régates  
du Havre

#### 4. PROGRAMME PROVISoire :

##### **Jeudi 31 août 2017**

09h30 à 12h00 : Grutage des bateaux

##### **Vendredi 1 Septembre 2017**

09h00 - 11h00 Confirmation des inscriptions

12h30 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement

##### **Samedi 2 Septembre 2017**

10h00 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement

19h30 : Repas des Coureurs

##### **Dimanche 3 Septembre 2017**

12h30 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement

17h00 : Remise des Prix (Club House de la SRH)

Attention, les bateaux qui souhaitent être sortis de l'eau le dimanche devront le signaler à l'avance car les horaires de marée ne nous permettrons de le faire qu'à partir de 18h45.

##### **Lundi 4 Septembre 2017**

09h30 à 12h00 Grutage des bateaux

#### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions.

#### 6. TYPES DE PARCOURS :

Sera défini dans les Instructions de Course lors de l'inscription.

#### 7. SYSTEME DE PENALITE :

La règle 44.1 des R.C.V. est modifiée, 1 tour de pénalité sera demandé.

#### 8. CLASSEMENT :

La règle 89.3 et l'annexe A des R.C.V. s'appliquent. (Système de points A MINIMA).  
TROIS courses sont nécessaires pour valider l'épreuve.

#### 9. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES :

##### **Les concurrents doivent impérativement présenter au moment de l'inscription :**

- les licences F.F.V. valides, portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Les certificats JCH des bateaux

Pour toute information complémentaire, contacter le Conservatoire Maritime du Havre au 02 35 24 40 05

E-mail : [cvh@conservatoire-maritime.com](mailto:cvh@conservatoire-maritime.com)

et consultez le Site Internet : <http://www.conservatoire-maritime.com/cvh>

